

**BULLETIN DE L'AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS**

6 octobre 2006, Vol. 3, n° 40

Section Institutions financières

1. Assureurs

1.1. Modifications au registre

- Avis de délivrance de permis
 - [COMPAGNIE D'ASSURANCE TRISURA GARANTIE](#)
 - [L'INDUSTRIELLE-ALLIANCE PACIFIQUE, COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES](#)

2. Sociétés de fiducie et sociétés d'épargne

3. Coopératives de services financiers

COMPAGNIE D'ASSURANCE TRISURA GARANTIE

Avis de délivrance de permis
Loi sur les assurances (L.R.Q., c. A-32)

Avis est donné par les présentes que COMPAGNIE D'ASSURANCE TRISURA GARANTIE a obtenu un permis d'assureur l'autorisant à pratiquer au Québec les catégories d'assurances suivantes :

- Biens
- Bris des machines
- Frais juridiques
- Garantie
- Responsabilité

Le représentant principal au Québec est M. Jacques Bourque, de la firme d'avocats De Grandpré Chait, dont l'établissement d'affaires est situé au 1000, rue de la Gauchetière Ouest, bureau 2900, Montréal (Québec) H3B 4W5.

Le siège de la compagnie est situé au 70 York Street, suite 1100, Toronto, Ontario, M5J 1S9.

Fait à Québec, le 27 septembre 2006

La surintendante de l'encadrement
de la solvabilité,

Danielle Boulet

**L'INDUSTRIELLE-ALLIANCE PACIFIQUE, COMPAGNIE D'ASSURANCES
GÉNÉRALES**

Avis de délivrance de permis
Loi sur les assurances (L.R.Q., c. A-32)

Avis est donné par les présentes que **L'INDUSTRIELLE-ALLIANCE PACIFIQUE, COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES** a obtenu un permis d'assureur l'autorisant à pratiquer au Québec les catégories d'assurances suivantes :

- Contre la maladie ou les accidents
- Bris des machines
- Biens
- Garantie (activités limitées à l'assurance caution)
- Responsabilité

Le représentant principal au Québec est M. Douglas A. Carrothers, de l'Industrielle Alliance, Assurance et Services Financiers Inc. dont l'établissement d'affaires est situé au 1080, Grande-Allée Ouest, C.P. 1907, succursale Terminus, Sillery (Québec) G1K 7M3.

Le siège de la compagnie est situé au 2165 West Broadway, Vancouver, Colombie-Britannique, V6K 4N5.

Fait à Québec, le 27 septembre 2006

La surintendante de l'encadrement
de la solvabilité,

Danielle Boulet